

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 DECEMBRE 2021**

Délibération
n°2021.12.274

**Décision modificative
(DM) n°3 pour 2021**

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis Salle Paul DAMBIER rue des Bouvreuils 16430 CHAMPNIERS suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 03 décembre 2021

Secrétaire de Séance : Monique CHIRON

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Véronique ARLOT à Vincent YOU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Séverine CHEMINADE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Fadilla DAHMANI à Jérôme GRIMAL, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Valérie DUBOIS à Sophie FORT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Catherine REVEL, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Valérie SCHERMANN à François ELIE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER, Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN,

Excusé(s) : Véronique ARLOT, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Valérie DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Sandrine JOUINEAU, Gérard LEFEVRE, Jean-Philippe POUSSET, Valérie SCHERMANN, Philippe VERGNAUD, Zalissa ZOUNGRANA Chantal DOYEN-MORANGE, Martine PINVILLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 DÉCEMBRE 2021**DÉLIBÉRATION
N° 2021.12.274**

FINANCES

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

DECISION MODIFICATIVE (DM) N°3 POUR 2021

Je sou mets à votre approbation la décision modificative n°3 de l'année 2021.

Cette dernière décision modificative prend en compte les ajustements nécessaires pour s'assurer de la bonne exécution de la fin de l'exercice, accompagner la réalisation des actions et programmes engagés et anticiper dès à présent le début de l'exercice 2022, notamment en investissement.

Il convient donc d'opérer une revue complète de la Programmation Pluriannuelle d'investissement et des échéanciers de crédits de paiement au regard de l'avancée des différents travaux et de prévoir les éventuelles AP nouvelles qui ne pourraient attendre le vote du budget primitif 2022 pour permettre la continuité de nos actions.

I. BUDGET PRINCIPAL

La présente décision modificative (DM) s'équilibre comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	- 2 258 000 €	28 000 €	- 2 230 000 €
Recettes	- 2 258 000 €	28 000 €	- 2 230 000 €

A. Section de fonctionnement**A.1 Recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement proposées s'élèvent à 28 000 € et concernent :

- La perception de remboursements d'assurances pour des dommages subis : 9,2 K€
- La décision du Tribunal Correctionnel en 1er ressort du 22 octobre 2021 au titre de la réparation des dommages causés à la buvette de Marsac soit environ 24,8 K€
- Un ajustement de 6 K€ des recettes du service Pays d'Arts et d'Histoire, les possibilités de visite proposées ayant été impactées par la pandémie de Covid 19.

	Montant (€)
70 Produits des services, du domaine et ventes c	- 6 000,00 €
77 Produits exceptionnels	34 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	28 000,00 €

A.2 Dépenses de fonctionnement

L'ensemble des propositions de dépenses s'élèvent à 28 000 € et sont récapitulées dans le tableau joint. Elles se répartissent de la façon suivante entre les différents chapitres :

	Montant (€)
011 Charges à caractère général	- 128 500,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 500,00 €
022 Dépenses Imprévues	179 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	- 69 226,00 €
67 Charges exceptionnelles	20 226,00 €
68 Provisions	25 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	28 000,00 €

Les dépenses proposées :

☆ **Au titre des ressources :**

La perception de près de 9 K€ au titre des remboursements d'assurances permet d'inscrire des crédits en dépenses à même hauteur au chapitre des charges à caractère général pour permettre les réparations nécessaires. De plus, il est proposé de prévoir 25 K€ au titre de provisions pour risques en rapport avec le titre sus-évoqué et au risque de non recouvrement. Enfin, un complément de subvention au CAS de 5 674 € est proposé du fait de l'avenant 1 à la convention (voir rapport spécifique).

☆ **Culture :**

Il est proposé de réduire de 112,5 K€ les crédits de subventions prévus pour 9^{ème} art+ du fait de l'annulation de l'édition 2021 du festival de la BD suite à la pandémie de Covid (voir rapport spécifique).

Par ailleurs, le fonds de soutien aux acteurs culturels est abondé de 50 K€.

☆ **Développement durable :**

Il est proposé de revoir l'échéancier des crédits de paiement de l'autorisation d'engagement relative aux actions en matière de développement durable. Une réduction de 80 K€ est proposée sur les crédits 2021 avec une demande de réinscription à même hauteur sur 2022.

De plus; une nouvelle ventilation des crédits de subventions est proposée avec la réduction de la subvention prévisionnelle du GIP solidarité de 16,4 K€ et celle de Charente nature de 3,3 K€ et la majoration pour ces mêmes montants de la ligne des subventions destinées aux associations.

☆ **Cohésion Sociale :**

Un transfert de crédits de 10 K€ est demandé du chapitre des charges à caractère général à celui des subventions pour anticiper la suite à donner avant la fin 2021 au projet de Cité de l'Emploi.

☆ **Commerce :**

Un transfert de crédits de 20 K€ est demandé du chapitre des charges à caractère général à celui des subventions pour accompagner la création d'une market place numérique locale.

☆ **Contractualisation :**

Réduction de l'enveloppe budgétaire de 15 K€ liés à une étude d'appui à la stratégie internationale qui n'a pas été engagée.

☆ **Communication :**

Une réduction de l'enveloppe budgétaire de 12 K€ est proposée par le service communication.

L'équilibre de la section de fonctionnement permet d'abonder de 179 K€ les inscriptions de dépenses au chapitre des dépenses imprévues.

Opération	Chapitre	Article	Fonction	Imputation	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
	011	611(104)	040	R	PROJET D - CONTRATS DE PRESTATIONS	-15 000,00 €	
201910	011	611(92)	830	R	TEPOS -ETUDE SCHEMA MOBILISATION BOIS ENERGIE	-45 000,00 €	
	011	61521	95 1	R	ENTRETIEN TERRAINS	3 822,27 €	
	011	615221	3211	R	ENTRETIEN BATIMENT	5 440,01 €	
201910	011	617(63)	830	R	ETUDE CITERGIE	-10 000,00 €	
201910	011	617(69)	830	R	ETUDE RESEAU DE CHALEUR	-25 000,00 €	
	011	6233	830	R	FOIRES ET EXPOSITIONS	-1 500,00 €	
	011	6236	830	R	CATALOGUES ET IMPRIMES	-4 500,00 €	
	011	6238	830	R	DIVERS	-6 000,00 €	
	011	627	4141	R	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	637,72 €	
	011	627	64 1	R	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	100,00 €	
	011	6288	94	R	AUTRES	-20 000,00 €	
	011	6288	33 0	R	AUTRES	-1 500,00 €	
	011	6288(501)	5201	R	ANIMATION CONTRAT DE VILLE	-10 000,00 €	
					Total chapitre 011	-128 500,00 €	
	012	6218	33 0	R	PERSONNEL EXTERIEUR	1 500,00 €	
					Total chapitre 012	1 500,00 €	
	022	022	01	R	DEPENSES IMPREVUES	179 000,00 €	
					Total chapitre 022	179 000,00 €	
	65	65738(04)	70	R	GIP SOLIDARITE 16	-4 000,00 €	
	65	6574	830	R	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	7 278,00 €	
	65	6574(859)	5201	R	PROVISION POL. DE LA VILLE	10 000,00 €	
	65	6574(06)	70	R	CHARENTE NATURE	-3 278,00 €	
	65	6574(802)	05	R	CAS	5 674,00 €	
	65	6574(815)	33	R	MUSIQUES METISSES	-10 000,00 €	
	65	6574(889)	30	R	9ème ART+	-124 900,00 €	
	65	6574(1002)	33	R	SUBVENTIONS CULTURELLES	50 000,00 €	
					Total chapitre 65	-69 226,00 €	
	67	6745	94	R	Subventions aux personnes de droit privé	20 000,00 €	
	67	678	0200		dépenses exceptionnelles	226,00 €	
					Total chapitre 67	20 226,00 €	
	68	6875	4146	R	Provision pour risque	25 000,00 €	
					Total chapitre 68	25 000,00 €	
	70	7062	33 0	R	REDEVANCE CONSERVATOIRE		- 6 000,00 €
					Total chapitre 70		- 6 000,00 €
	77	7788	4146	R	Produits exceptionnels divers		24 737,72 €
	77	7788	4146	R	REMBOURSEMENT DE SINISTRES		9 262,28 €
					Total chapitre 77		34 000,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT						28 000,00 €	28 000,00 €

B. Section d'investissement

B.1 Dépenses d'investissement

❖ **Dotations d'investissement : +412 991,72 €**

Chapitres 20 et 204 : 13K€ de crédits relatifs à l'eau pluviale sont transférés du chapitre 20 au 204

Dans le cadre d'une convention entre la ville d'Angoulême et GrandAngoulême concernant les travaux de réhabilitation et de création du réseau d'eaux pluviales sur une partie de la Rue de Basseau – commune d'Angoulême, il est nécessaire de transférer 13 K€ du chapitre études vers les subventions d'équipement.

Chapitre 204 :

Une participation potentielle de GrandAngoulême est proposée au titre de la réfection de l'aire d'accueil des gens du voyage en complément des fonds de relance de l'Etat pour 60 K€ (voir délibération n°2021.10.215 du 7 octobre 2021).

Chapitre 21 :

Une inscription de 352 986,72 € est proposée à titre d'ajustement des crédits de la section d'investissement.

❖ **AP/CP : - 2 671 K€**

En vue de la préparation de la fin d'exercice et d'une éventuelle ventilation de crédits de paiement sur l'exercice 2022, toutes les autorisations de programme sont passées en revue et les crédits de paiement 2021 ajustés à la réalité des possibilités de consommation effective de crédits.

Aménagement urbain : - 301 635,18 €

- AP 11 – PASSERELLE POLE ECHANGE MULTIMODAL pour diminuer de 164 230,28 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 14 – SECTEUR GARE pour diminuer de 177 404,90 € les CP 2021 et les transférer sur 2024.
- AP 42 – PEM LA COURONNE pour augmenter de 40 000 € les CP 2021 en prenant sur les CP futurs.

Habitat : - 929 550 €

- AP 18 – PUBLICS SPECIFIQUES pour diminuer de 14 000 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 19 – REHABILITATION DU PARC PUBLIC EXISTANT pour augmenter de 8 450 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 21 – PCS 2014 - 2020 P°Nvelles PARC PUBLIC pour diminuer de 200 000 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 52 – PRODUCTION NOUVELLE 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT pour diminuer de 300 000 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 53 – REHABILITATION 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT pour diminuer de 40 000 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 70 – PLH 20-25 PIG - OPAH RU - AUTRES COMMUNES pour diminuer de 110 000 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 71 – PLH 20-25 OPAH (Angoulême) pour diminuer de 94 000 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 72 – PLH 20-25 PASS INVESTISSEMENT pour diminuer de 30 000 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 73 – PLH 20-25 PASS ACCESSION pour diminuer de 150 000 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.

ORU, PNRU et Grands projets : -539 791,50 K€

- AP 23 - PNRU 2 BAGF / EDM pour diminuer de 439 791,50 € les CP 2021
- AP 39 – TROIS CHENES ET SNPE pour décaler les CP 2021 sur 2022 soit 100 000 €.

Urbanisme : - 71 364,04 €

- AP 30 – DOC D'URBANISME diminution de 40 000 € des CP 2021 accompagnant la clôture de l'AP.
- AP 47 – REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL pour diminuer de 16 364,04 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 60 – PLANS & PROGRAMMES DE PLANIFICATION pour diminuer de 5 000 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 61 – DOCUMENTS URBANISME 2 : diminution des CP 2021 de 10 000 €

Développement économique : - 115 426,25 €

- AP 57 – AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE 2019 pour diminuer de 115 426,25 € les CP 2021 et les transférer sur 2022 et 2023.

Enseignement supérieur : - 267 514 €

- AP 58 – RELOCALISATION DE L'ESPE pour diminuer de 267 514 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.

Eaux pluviales : - 55 216,06 €

- AP 38 – CANALISATION PLUVIALE BHNS : diminution des CP 2021 de 3 934,62 € en parallèle de la clôture de l'AP.
- AP 46 – EAUX PLUVIALES - GRAND FONT : diminution des CP 2021 de 2 444,58 € en parallèle de la clôture de l'AP.
- AP 63 – EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2 pour diminuer de 48 836,86 € les CP 2021 et les transférer sur 2022. Cette opération travaux concerne la réalisation d'un bassin d'orage qui va débuter en décembre 2021. Pour rappel, ces travaux sont subventionnés par l'Etat à hauteur de 888 K€. Une avance de 30 % (266 400 K€) doit être versée sur 2021 et le solde en 2022.

Patrimoine GrandAngoulême : - 207 600,28 €

- AP 31 – RENOVATION ENERGETIQUE DE BATIMENTS diminution des CP 2021 de 1 347,22 € en parallèle de la clôture de l'AP.
- AP 33 – ALSH ALVEOLE : diminution des CP 2021 de 13 818,36 € en parallèle de la clôture de l'AP.
- AP 43 – CONSERVATOIRE : diminution des CP 2021 de 15 064 € en parallèle de la clôture de l'AP.
- AP 45 – DECONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE LES FRAUDS : diminution des CP 2021 de 14 863,63 € en parallèle de la clôture de l'AP.
- AP 51 – LOCAL DE STOCKAGE DE GRANDANGOULEME pour diminuer de 129 553,87 € les CP 2021 et les années futures.
- AP 54 – REHABILITATION SIEGE : diminution des CP 2021 de 9 270 € en parallèle de la clôture de l'AP.
- AP 64 – TUILERIE NIOLLET pour diminuer de 17 832 € les CP 2021 et les transférer sur 2022.
- AP 76 – REHABILITATION RUE DU GOND P2 : diminution des CP 2021 de 5 851,20 € et reventilation en 2022

Gens du Voyage : -9 075,52 €

- AP 79 – GDV SCHEMA DEPARTEMENTAL pour diminuer de **9 075,52 €** les CP 2021 et les transférer sur 2022.

Tourisme : -131 814,81 €

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

- AP 28 - VAL DE CHARENTE - V092 avec une reventilation des crédits de paiement et une diminution de 131 814,81€ des CP 2021

Voiries : - 42 004,08 €

- AP 55 – REHABILITATION VOIRIES : diminution des CP 2021 de 32 349,92 €
- AP 78 - REHABILITATION VOIRIE EMPRUNTE PAR BHNS : diminution des CP 2021 de 9 654,16 € en parallèle de la clôture de l'AP.

B.2 Recettes d'investissement : - 238,6 K€

Une recette de Dotation de solidarité pour l'Investissement local (DSIL) de 261,4 K€ pour les travaux d'eaux pluviales de la Grand-Font est proposée à l'inscription. Cette somme correspond à 30 % d'une prévision de recette potentielle globale de 888 K€ (les inscriptions 2022 seront donc ajustées).

Par ailleurs il est nécessaire d'ajuster l'inscription du montant de FCTVA au regard des réalisations de dépenses d'investissement ainsi qu'à un décalage de l'encaissement du FCTVA relatif aux documents d'urbanisme, qui conduisent à une réduction de 500 K€ de cette recette pour la ramener à 800 K€

Equilibre :

Afin d'assurer l'équilibre de la section d'investissement, **l'autorisation d'emprunt sur 2021 peut être réduite de 2 019,4 K€** pour la porter à 4 847,9 K€

L'ensemble des propositions est récapitulé sur la page suivante.

Au budget principal, la DM3 2021 s'équilibre à hauteur de – 2 230 000 €

A l'issue de la DM3, le budget Principal s'élèvera à 112 542 800 €, dont 83 421 000 € en section de fonctionnement et 29 121 800 € en section d'investissement.

Opération	Chapitre	Article	Fonction	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
	10	10222		R	FCTVA		-500 000,00
					Total chapitre 10	0,00	-500 000,00
202004	13	1321	8111	R	SUBVENTION ETAT ET ETS		261 400,00
					Total chapitre 13		261 400,00
	16	16411	01	R	EMPRUNTS		-2 019 400,00
					Total chapitre 16	0,00	-2 019 400,00
	20	2031(036)	8111	R	ETUDE	-13 000,00	
					Total chapitre 20	-13 000,00	
	204	2042203	90 20	R	SMAGVC	60 005,00	
	204	2041412	8111	R	COMMUNES POUR EAUX PLUVIALES	13 000,00	
					Total chapitre 204	73 005,00	
	21	2188	0200	R	AUTRES	352 986,72	
					Total chapitre 21	352 986,72	
201004	23	2313	8242	R	PASSERELLE DU PEM ANGOULEME	-164 230,28	
					Total Opération 201004 AP 11	-164 230,28	
201001	21	2113	8243	R	SECTEUR GARE	-177 404,90	
					Total Opération 200703 AP 14	-177 404,90	
201402	204	2041412	70	R	PUBLICS SPECIFIQUES	-14 000,00	
					Total Opération 201402 AP 18	-14 000,00	
201403	204	204172	70	R	PARC PUBLIC EXISTANT	8 450,00	
					Total Opération 201403 AP 19	8 450,00	
201405	204	204172	70	R	PLAN COHESION SOCIALE 2014-2020	-200 000,00	
					Total Opération 201405 AP 21	-200 000,00	
201602	204	204172	72	R	PNRU2 ORU BEL AIR ETANG DES MOINES	-439 791,50	
					Total Opération 201602 AP 23	-439 791,50	
201704	20	2031	70	R	VAL DE CHARRENTE / V92/ Flow Vélo	-540,00	
201704	21	2111	70	R	VAL DE CHARRENTE / V92/ Flow Vélo	-83 976,21	
201704	23	2312	70	R	VAL DE CHARRENTE / V92/ Flow Vélo	-47 298,60	
					Total Opération 201702 AP 28	-131 814,81	0,00
201706	20	202	8246	R	DOC D'URBANISME	-40 000,00	
					Total Opération 201706 AP 30	-40 000,00	
201707	23	2317	213	R	RENOV ENERGETIQUE DE BATIMENTS	-1 347,22	
					Total Opération 201707 AP 31	-1 347,22	
201662	21	2184	4221	R	ALSH ALVEOLE	-1 205,92	
201662	23	2313	4221	R	ALSH ALVEOLE	-12 612,44	
					Total Opération 201662 AP 33	-13 818,36	
201720	23	2315	8111	R	CANALISATIONS EAUX PLUVIALES	-3 934,62	
					Total Opération 201720 AP 38	-3 934,62	
201721	23	2031	90 20	R	ETUDE TROIS CHENES SNPE	-100 000,00	
					Total Opération 201721 AP 39	-100 000,00	
202008	23	2317	8242	R	PEM LA COURONNE - PARVIS	40 000,00	
					Total Opération 202008 AP 42	40 000,00	

[...]/Suite du tableau page suivante

.../...

Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

201804	20	2031	3111	R	CONSERVATOIRE	-15 064,00	
					Total Opération 201804 AP 43	-15 064,00	
201806	23	2313	41492	R	DECONSTRUC ^o CTRE EQUESTRE LES FRAUDS	-14 863,63	
					Total Opération 201806 AP 45	-14 863,63	
201807	20	2031032	8111	R	EAUX PLUVIALES - GRAND FONT	-2 444,58	
					Total Opération 201807 AP 46	-2 444,58	
201809	20	202	94	R	REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL	-16 364,04	
					Total Opération 201809 AP 47	-16 364,04	
201903	23	2313	0200	R	LOCAL DE STOCKAGE	-129 553,87	
					Total Opération 201903 AP 51	-129 553,87	
201904	204	204172	70	R	PARC PUBLIC EXISTANT	-300 000,00	
					Total Opération 201902 AP 52	-300 000,00	
201905	204	20422	70	R	REHABILITATION 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT	-40 000,00	
					Total Opération 201905 AP 53	-40 000,00	
201906	20	2031	0200	R	REHABILITATION SIEGE	-9 270,00	
					Total Opération 201906 AP 54	-9 270,00	
201907	23	2312023	90 22	R	REHABILITATION DES VOIRIES	-31 588,76	
201907	23	2312023	90 22	R	REHABILITATION DES VOIRIES	-761,16	
					Total Opération 201907 AP 55	-32 349,92	
201909	204	204211	90 20	R	AIDE A L'IMMOBILIER	-55 426,25	
201909	204	204211	97	R	AIDE A L'IMMOBILIER	-60 000,00	
					Total Opération 201909 AP 57	-115 426,25	
201911	204	2041412	23 3	R	RELOCALISATION DE L'ESPE	-267 514,00	
					Total Opération 201911 AP 58	-267 514,00	
202001	20	202	8246	R	PLAN&PROGAMMES - PLUI2	-5 000,00	
					Total Opération 202002 AP 60	-5 000,00	
202002	20	202	8246	R	DOCUMENTS D'URBANISME 2	-10 000,00	
					Total Opération 202002 AP 61	-10 000,00	
202004	23	2315	8111	R	EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2	-48 836,86	
					Total Opération 202004 AP 63	-48 836,86	
202005	20	2031	0200	R	TUILLERIE DE NIOLETT	-17 832,00	
					Total Opération 202005 AP 64	-17 832,00	
202103	204	20422	70	R	PLH 20-25 PIG - OPAH RU - AUTRES COMMUNES	-110 000,00	
					Total Opération 1070 -10202103 AP 70	-110 000,00	
202104	204	20422	70	R	PLH 20-25 OPAH (Angoulême)	-94 000,00	
					Total Opération 1071 -10202104 AP 71	-94 000,00	
202105	204	20422	70	R	PLH 20-25 PASS INVESTISSEMENT	-30 000,00	
					Total Opération 1072 -10202105 AP 72	-30 000,00	
202106	204	20422	70	R	PLH 20-25 PASS ACCESSION	-150 000,00	
					Total Opération 1073 -10202106 AP 73	-150 000,00	
202109	20	2031	0200	R	REHABILITATION DU 47 RUE DU GOND	-5 851,20	
					Total Opération 202109 AP 76	-5 851,20	
202111	23	2312	90 22	R	REHAB VOIRIE EMPRUNTE PAR BHNS	-9 654,16	
					Total Opération 202011 AP 78	-9 654,16	
202112	23	2312	5241	R	GDV SCHEMA DEPARTEMENTAL	-9 075,52	
					Total Opération 202012 AP 79	-9 075,52	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT						-2 258 000,00	-2 258 000,00

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

II. BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

En section de fonctionnement, il est proposé de réduire les crédits du chapitre des charges exceptionnelles de 534 516,05 €. En effet, GrandAngoulême vient de verser à la ville d'Angoulême le solde du fonds de concours au titre de sa participation aux travaux de réfection du tunnel de la Gâtine, fonds de concours dont le montant final s'établit à 5 215 483,95 €, correspondant à 50 % du montant HT des travaux.

L'équilibre de la section est assuré par une inscription de dépenses exceptionnelles qui ne sera pas utilisée cette année.

Chapitre	Article	Opération	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
67	678			Autres dépenses exceptionnelles	534 516,05 €	
				Total chapitre 67	534 516,05 €	
15201601	6742		R	Tunnel de la Gâtine	- 534 516,05 €	
				Total opération 15201601	- 534 516,05 €	
				TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	- €	- €

La section d'investissement comprend des corrections de prévisions budgétaires. L'équilibre est obtenu par une inscription d'avance équivalente aux crédits retirés.

Chapitre	Article	Opération	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
21	218222		R	Matériel de transport		
21	2188		R	DIVERS	- 150 000,00 €	
				Total chapitre 21	- 150 000,00 €	
23	2385		R	Avances	150 000,00 €	
				Total chapitre 23	150 000,00 €	
				TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	- €

A l'issue de la DM3 2021, l'équilibre du budget transports est inchangé à 53 739 400 €.

III. BUDGET GESTION IMMOBILIERE ET AMENAGEMENT DE ZONES

Des réajustements d'inscription relatives aux crédits de paiement des AP2 – Pile à hydrogène pour – 4 945,53 € et AP7-379 Route de Bordeaux pour – 88 283,61 € sont à prendre en compte avec une reventilation de ces CP sur 2022.

L'équilibre s'obtient par une réduction de provision sur travaux et de l'autorisation au recours à l'emprunt. Ce dernier s'établit à l'issue de la DM3 à 4 497,1 K€.

Chapitre	Article	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
16	16412	R	EMPRUNTS		- 94 000,00 €
			Total chapitre 16		- 94 000,00 €
040	33515	O	Zone Molines sud terrains	- €	
23	2313	R	Provision pour travaux	- 770,86 €	
			Total chapitre 23	- 770,86 €	- €
20201601	2313(36)	R	BATIMENTS - PILE A HYDROGENE	- 4 945,53 €	
			Total opération 201601	- 4 945,53 €	- €
202101	2312	R	379 RTE DE BORDEAUX	- 88 283,61 €	
			Total opération 201909 AP 6	- 88 283,61 €	- €
			TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	- 94 000,00 €	- 94 000,00 €

A l'issue de la DM3 2021, le budget Gestion Immobilière / Aménagement de Zones s'équilibre à hauteur de 30 389 672 €.

IV. BUDGET ANNEXE CAMPING DU PLAN D'EAU

Le montant des dépenses de personnel à inscrire s'avère supérieur au prévisionnel budgétaire (cotisations supplémentaires à verser, prolongement de la durée de présence de personnel puis prime de départ à envisager). Il est proposé de réaffecter des crédits de fonctionnement du chapitre des charges à caractère général vers les charges de personnel.

Chapitre	Article	Imputation	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
011	615281	R	Terrains	- 1 100,00 €	
011	6156	R	Maintenance	- 1 900,00 €	
			Total chapitre 011	- 3 000,00 €	
012	6411	R	Salaires	3 000,00 €	
			Total chapitre 012	3 000,00 €	
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION				- €	- €

V. BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT

En section d'exploitation, il est proposé d'inscrire le montant des recettes d'assurance perçues et d'inscrire en parallèle un complément de 3 000 € pour des réparations.

Chapitre	Article	Opération	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
011	61528		R	Autres	3 000,00 €	
				Total chapitre 011	3 000,00 €	
77	778		R	Produits exceptionnels		3 000,00 €
				Total chapitre 77		3 000,00 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION					3 000,00 €	3 000,00 €

En section d'investissement, il est proposé de réduire les crédits de paiement 2021 de l'AP 1 relative à la modulation spatiale de Carat de 11 269,63 € pour les ramener au montant effectivement réalisé et de clôturer l'AP.

L'équilibre est réalisé par une inscription de provision de travaux sur bâtiment du même montant que celui retiré pour les Crédits de paiement évoqués ci-dessus.

Chapitre	Article	Opération	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
23	2313			TRAVAUX SUR BATIMENTS	11 269,63 €	
				Total chapitre 23	11 269,63 €	
22201901	2031		R	Modulation spatiale de Carat	- 11 269,63 €	
				Total Modulation spatiale CARAT	- 11 269,63 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT					- €	- €

A l'issue de la DM3 2021, le budget annexe Carat s'équilibre à hauteur de 15 694 471 €.

VI. BUDGET DECHETS MENAGERS

En fonctionnement, il est proposé d'inscrire le montant des recettes d'assurance perçues et d'inscrire en parallèle un complément à même hauteur, soit 1 450 € pour l'entretien des véhicules.

Chapitre	Article	Fonction	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
011	61551	8121	R	ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	1 450,00 €	
				Total chapitre 011	1 450,00 €	
77	7788	812	R	Produits exceptionnels		1 450,00 €
				Total chapitre 77		1 450,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT					1 450,00 €	1 450,00 €

En section d'investissement, il est proposé de modifier le montant global de certaines autorisations programmes et de revoir le montant des crédits de paiement. Cela concerne :

- AP 3 opération 30201101 Colonnes enterrées : Deux commandes de colonnes enterrées sont en cours avec une livraison prévue mi-décembre. Le paiement des factures ne pourra pas se faire d'ici la fin d'exercice 2021. Il est donc proposé de diminuer de 594 960 € les CP 2021, soit le solde des crédits disponibles et de reventiler ce montant sur les exercices ultérieurs.

- AP 12 opération 30202103 Restructuration site UIOM- La Couronne : Initialement créée pour le seul démantèlement de l'incinérateur, cette opération a évolué sur un réaménagement du site avec le projet d'y rassembler les activités de « pré-collecte », du compostage et l'accueil des tailles de végétaux. Au regard de la réalisation de cette opération, une diminution des CP 2021 est proposée pour 400 K€ avec une reventilation sur les exercices futurs.

- Pour les AP 4 Aménagement Brébonzat et AP 7 Centre technique Frégeneuil et dans la perspective de leur clôture, il est proposé de diminuer les CP 2021 de respectivement 78 558,86 € pour Brébonzat et 1 559,91 € pour le CTDM.

Pour les dotations, il est proposé de :

- diminuer de 800 K€ les crédits du chapitre 204. Ces crédits étaient initialement prévus pour la participation de GrandAngoulême au démantèlement de l'UIOM, avant qu'il soit mis fin à l'affectation de cet équipement à Calitom et que l'opération revienne en portage direct par GrandAngoulême et en gestion sous forme d'AP/CP
- diminuer de 200 K€ les crédits du chapitre 21 consacrés aux acquisitions de véhicules. En effet, ces acquisitions sont proposées sous forme de création d'une AP/CP (voir rapport spécifique), permettant ainsi une déconnexion entre l'engagement en AP et l'inscription des crédits de paiement correspondant qui n'interviendra qu'en 2022.

L'équilibre de la section d'investissement passe par l'inscription d'une provision pour travaux de 2 075 078,77 €.

Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

Opération	Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
	204	204172	8121	R	SUBV. EQUIPEMENT - CALITOM	- 800 000,00 €	
					Total chapitre 204	- 800 000,00 €	- €
	21	2182(053)	8121	R	MATERIEL DE TRANSPORT	- 200 000,00 €	
					Total chapitre 21	- 200 000,00 €	
	23	2313	8121	R	CONSTRUCTION - PROVISION	2 075 078,77 €	
					Total chapitre 23	2 075 078,77 €	- €
30201101		2158067	8121	R	AP 3 - COLONNES ENTERREES	- 594 960,00 €	
					Total Opération 30201101	- 594 960,00 €	
30201102		2312021	8121	R	AP4 -Aménagement Brébonzat	- 78 558,86 €	
					Total Opération 30201102	- 78 558,86 €	
30201602		2313	8121	R	AP 7 - CENTRE TECHNIQUE FREGENEU	- 1 559,91 €	
					Total Opération 30201602	- 1 559,91 €	
30202103		2313005	8121	R	AP 12 - DEMANTELEMENT DE L'UIOM	- 400 000,00 €	
					Total Opération 30202103	- 400 000,00 €	
		TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT				- €	- €

A l'issue de la DM3 2021, le montant du budget annexe déchets ménagers est de 33 672 450 €.

VII. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les modifications proposées sur ce budget annexe ne portent que sur la section d'investissement.

Des opérations de travaux ont pris fin en 2021 et toutes les écritures comptables ont été réalisées. Les diminutions de CP 2021 accompagnant les clôtures d'autorisations de programme sont les suivantes :

- AP 2 opération 35201401 Délestage station Gond Pontouvre : diminution des CP 2021 de 17 689,88 € et clôture de l'AP
- AP 3 opération 35201702 STEP Marsac : diminution des CP 2021 de 23 542,93 € et clôture de l'AP
- AP 4 opération 35201701 Fléac photovoltaïque : diminution de 100,57 € et clôture de l'AP
- AP 7 opération 35201803 Travaux canalisations Programme 2018 : diminution de 2 554,99 € et clôture de l'AP

Il est par ailleurs proposé de revoir le montant des crédits de paiement des AP suivantes, en parallèle de modifications de montants d'AP (voir rapport spécifique sur les AP/CP) :

- AP 5 opération 35201801 STEP Vindelle : diminution de 100 K€ des CP 2021 et reventilation sur 2022
- AP 8 opération 35201901 travaux canalisations programme 2019 : diminution de 80 692,80 € des CP 2021 et reventilation sur 2022
- AP 9 opération 35202001 travaux canalisations programme 2020 : diminution de 26 667,23 € des CP 2021 et reventilation sur 2022
- AP 10 opération 35202002 Réhabilitation Les Planes – St Yrieix : augmentation de 296 000 € des CP 2021. L'exécution des travaux arrive en phase finale avec une réception de travaux prévue mi-décembre.

En Recette :

Sur l'AP 3 STEP Marsac, le solde de l'aide financière versé par l'Agence de l'Eau était attendu pour un montant de 384 105,17 €. Le montant des dépenses ayant été inférieur aux prévisions initiales, le montant de la recette a été ajusté et le solde ne sera que de 240 616,19 €. Il convient donc de prendre en compte la diminution de la recette à hauteur de 143 488,98 €.

L'équilibre général est assuré par une inscription d'emprunt complémentaire de 179 488,98 € portant ainsi l'autorisation d'emprunt 2021 à 3 637 411,62 €.

Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

OP°	CHAP.	Article	MVT	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
AP3	35201702	13111	R	AP 3 - TRAVAUX STEP MARSAC		-143 488,98 €
				Total chapitre 13	0,00 €	-143 488,98 €
	16	1641	R	Emprunts en euros		179 488,98 €
				Total chapitre 16	0,00 €	179 488,98 €
	21	2188		AUTRES	-9 000,00 €	
				Total chapitre 21	-9 000,00 €	
	23	231530		Réfection de voiries	248,40 €	
				Total chapitre 23	248,40 €	
AP2	35201401	2315	R	AP2 - DELESTAGE GD PONTOUVRE	-17 689,88 €	
				Total chapitre 35201401	-17 689,88 €	
AP3	35201702	23130	R	AP 3 - TRAVAUX STEP MARSAC	-23 542,93 €	
				Total chapitre 35201702	-23 542,93 €	
AP4	35201701	23130	R	AP4 - FLEAC PHOTOVOLTAIQUE	-100,57 €	
				Total chapitre 35201701	-100,57 €	
AP5	35201801	23130	R	AP 5 - TRAVAUX STEP VINDELLE	-100 000,00 €	
				Total chapitre 35201801	-100 000,00 €	
AP7	35201803	231508	R	AP 7 - TRVX CANALISATIONS & OUVRA	-2 554,99 €	
				Total chapitre 35201803	-2 554,99 €	
AP8	35201901	231531	R	AP 8 - TRVX CANALISATIONS & OUVRA	-80 692,80 €	
				Total chapitre 35201901	-80 692,80 €	
AP9	35202001	231531	R	AP 9 - TRVX CANALISATIONS & OUVRA	-26 667,23 €	
				Total chapitre 35202001	-26 667,23 €	
AP10	35202002	2315	R	AP 10 - REHABILITATION LES PLANES /	296 000,00 €	
				Total chapitre 35202002	296 000,00 €	
				TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	36 000,00 €	36 000,00 €

A l'issue de la DM3 2021, le montant du budget annexe Assainissement collectif est de 25 755 000 €.

VIII. **BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Les modifications proposées sur ce budget annexe ne portent que sur la section d'investissement.

Il est proposé de modifier le montant global des autorisations programmes suivantes et de revoir le montant des crédits de paiement :

- AP 1 opération 37200901 Usine de Touvre : La prévision de CP 2021 au regard des paiements à venir permet de réduire l'inscription initiale de près de 283 K€ avec une reventilation sur les exercices ultérieurs.
- AP 2 opération 37201801 Travaux canalisations et ouvrages programme 2018 : les CP 2021 sont proposés en diminution de 313 777,50 € en parallèle d'une révision du montant de l'AP
- AP 3 opération 37201901 Travaux canalisations et ouvrages programme 2019 : les CP 2021 sont proposés en diminution de 136 966,76 € en parallèle d'une révision du montant de l'AP
- AP 4 opération 37202001 Travaux canalisations et ouvrages programme 2020 : les CP 2021 sont proposés en diminution de 146 262,19 € en parallèle d'une révision du montant de l'AP
- AP 5 opération 37202003 Schéma directeur de l'eau potable (SDEau) : les CP 2021 sont proposés en diminution de 50 K€ avec une reventilation sur 2023 en parallèle d'un allongement de la durée du programme.

L'équilibre de la section est assuré par une diminution de l'autorisation d'emprunt de 929 000 €, portant ainsi celle-ci à 1 964 384,91 €.

Opération	Chapitre	Article	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
	16	1678	R	EMPRUNTS		- 929 000,00 €
				Total chapitre 16	- €	- 929 000,00 €
	23	238		AVANCES	767,94 €	
				Total chapitre 23	767,94 €	- €
200901		23139	R	AP1- USINE DE TOUVRE - LE PONTIL	- 282 761,49 €	
				Total chapitre 200901	- 282 761,49 €	- €
201801		2313020	R	APCP CANALISATIONS 2018	- 313 777,50 €	
				Total chapitre 201801	- 313 777,50 €	- €
201901		2315	R	APCP CANALISATIONS 2019	- 136 966,76 €	
				Total chapitre 201901	- 136 966,76 €	- €
202001		2315	R	APCP CANALISATIONS 2020	- 146 262,19 €	
				Total chapitre 202001	- 146 262,19 €	- €
202002		2031	R	APCP SCHEMA DIRECTEUR	- 50 000,00 €	
				Total chapitre 202002	- 50 000,00 €	- €
				TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	- 929 000,00 €	- 929 000,00 €

A l'issue de la DM3 2021, le budget Eau s'équilibrera à hauteur de 20 339 000 €.

Je vous propose :

D'APPROUVER la décision modificative n°3 de l'exercice 2021 ;

D'AUTORISER la constitution des provisions telles que prévues

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Recu à la préfecture de la Charente le :</u> 16 décembre 2021	<u>Affiché le :</u> 16 décembre 2021